

Une Suisse ouverte aux jeunes apprentis européens

Yves Petignat



Les services de Johann Schneider-Ammann travaillent sur un concept de formation pour les jeunes Européens, avec la participation des cantons. Après la guerre fiscale, si on passait à de vrais projets d'avenir avec nos voisins ?

La Suisse prospère va-t-elle rester les bras croisée devant ce qui est le plus grand scandale européen: le chômage des jeunes? 14 millions de jeunes Européens de 15 à 24 ans sont sans travail, ne suivent pas d'études ou ne sont pas en apprentissage. Dans la zone euro, le chômage touche 25 % d'entre eux, 40 % en Italie, 50 % en Espagne, jusqu'à 60 % en Grèce.

«C'est un acte de violence terrible à l'égard de toute une génération de jeunes et dont la responsabilité incombe à la nôtre, celle qui a profité des trente glorieuses», s'insurge le conseiller national Andreas Gross (PS/ZH). Dans une question au Conseil fédéral, il demande si la Suisse serait prête à contribuer à sa manière à faire reculer cette injustice, par exemple par une «offre fédérale de formation».

La Suisse n'est pas insensible à ce problème, dit-on au Département de l'économie. Les services de Johann Schneider-Ammann travaillent précisément sur un concept de formation pour les jeunes Européens, avec la participation des cantons, des organisations professionnelles et des organismes européens. Mais pour l'instant, on craint d'en dire plus compte tenu de la nature politiquement sensible d'une telle offre.

Andreas Gross propose que le Conseil fédéral, en relation avec les associations professionnelles et artisanales offre 250 places d'apprentissage à de jeunes Espagnols, Portugais, Grecs ou Italiens, complétées par une activité professionnelle d'un an dans le domaine artisanal, à condition qu'ils s'engagent à exercer leur profession dans leur pays.

La proposition, à laquelle le Conseil fédéral n'a pas encore répondu, pose un certain nombre de problèmes juridiques – l'apprentissage dual dépend du contrat avec un maître d'apprentissage, une entreprise, et rien ne peut interdire le libre établissement - et pratiques, notamment linguistiques.

Pour Andreas Gross, l'essentiel n'est pas là. C'est que la Suisse fasse la démonstration que le phénomène la concerne aussi : ces jeunes sont nos voisins, c'est avec ces futures générations d'Européens que nous aurons à vivre, échanger, innover, commercer. Même si notre situation est privilégiée, nous sommes dans le même bateau ; nous ne pouvons pas quitter le continent européen.

La question d'Andreas Gross renvoie à «l'offensive» contre le chômage des jeunes que Paris et Berlin ont lancée début juillet dans l'UE. Le plan européen repose sur trois leviers. D'abord l'accès au crédit pour les PME les plus susceptibles de former et d'embaucher des jeunes. On compte sur la Banque européenne d'investissement pour déclencher une politique de taux plus favorables en direction des entreprises formatrices.

Deuxième pilier, le renforcement de la formation en alternance, l'apprentissage que nous connaissons bien en Suisse. Mais, dans ce domaine, un des grands handicaps est psychologique, Notamment auprès des jeunes Européens du sud et nos voisins Français où domine toujours l'idée que la seule formation qui vaille est la voie académique. Or, notre expérience avec les passerelles HES est à ce point de vue exemplaire.

Enfin, il s'agit d'encourager la mobilité des jeunes en Europe, l'apprentissage des langues. Là aussi la Suisse a une expérience à faire partager.

Ainsi, rien n'interdit à la Suisse, et en particulier aux cantons frontaliers, d'encourager la formation en apprentissage de jeunes Italiens et Français. C'est déjà le cas au Tessin, où 8% des apprentis viennent d'Italie, mais aussi à Genève avec 235 jeunes sous contrat d'apprentissage et dans le Jura où le nombre est en passe de franchir la barre de la cinquantaine, nous apprend le Quotidien jurassien. Le problème c'est que cette offre aux jeunes frontaliers est souvent perçue comme une concurrence, voire une menace, par les Offices de formation professionnelle et les parents. Or, cela peut être aussi une chance d'approfondir les liens avec nos voisins par le partage d'une culture professionnelle et personnelle dans le cadre des établissements de formation. Et c'est cela qui devrait aussi être encouragé, note Andreas Gross, qui interviendra sur cet aspect en septembre.

Après la guerre fiscale, si on passait à de vrais projets d'avenir communs avec nos voisins?#